

Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	4
		Pour : 4
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Date de la convocation
14 avril 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. LAGARDERE CEDRIC en Préfecture le

24 AVR. 2015

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

et publication du

24 AVR. 2015

Le Conseil d'Administration du CCAS LOUBIENG

vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	3 315,00
	Réalisé :	2 472,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	3 315,00
	Réalisé :	3 194,95
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	722,95
Résultat global :	722,95

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE



Date de la convocation
14 avril 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. LAGARDERE CEDRIC

24 AVR. 2015

et publication du

24 AVR. 2015

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014
TRESOR PUBLIC D'ORTHEZ**

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil d'Administration en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport du Président,
Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2014 trésor public d'orthéz, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Date de la convocation
14 avril 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE



Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

24 AVR. 2015

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

et publication du

24 AVR. 2015

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	692,00
	- un excédent reporté de :	1 414,95
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	722,95
	- un déficit d'investissement de :	0,00
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	0,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCÉDENT	722,95
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	722,95
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	0
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurat(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date de la convocation
14 avril 2015

Date d'affichage
14 avril 2015



Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. LAGARDERE CEDRIC en Préfecture le

24 AVR. 2015

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

et publication du

24 AVR. 2015

Le Conseil d'Administration du CCAS de LOUBIENG

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 723,00

Recettes : 723,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 723,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 723,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubieng
400, Chemin de l'Église
64300 LOUBIENG

Tel : 05.59.69.19.11.

Fax : 05.67.07.09.02.

Courriel : mairie@loubieng.fr

Site : www.loubieng.fr



2^o convocation : Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 14 avril 2015. le conseil d'administration, conformément à la loi, délibère quel que soit le nombre de membres présents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 21 avril 2015.

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Etaient présents : Messieurs Francis LARROQUE, Jacques ANGLADE, Jean-Claude CAZENAVE et Cédric LAGARDERE ; Madame Madeleine LACOMMERE.

Absents et excusés : Monsieur Lionel LAMAZERE et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Sandrine GALLO, Christiane SAFFRA

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric LAGARDERE.

OBJET : Subvention A. D. M. R. année 2015.

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que chaque année le CCAS de la Commune verse à l'ADMR une subvention d'un montant de 200,00€.

Compte tenu de son intérêt communal, le conseil d'administration propose de verser à cette dernière une subvention pour l'année 2015 d'un montant de 200,00€.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, :

DECIDE de verser à l'ADMR du canton de Lagor une subvention d'un montant de 200,00 € pour l'année 2015.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Le Président,
Francis LARROQUE.



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurat(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date de la convocation
14 avril 2015

Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. LAGARDERE CEDRIC
en Préfecture le

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2014

et publication du

__/__/__

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un déficit de fonctionnement de :	692,00
	- un excédent reporté de :	1 414,95
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	722,95
	- un déficit d'investissement de :	0,00
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un besoin de financement de :	0,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2014 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2014 : EXCÉDENT	722,95
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	722,95
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
0	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurat(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date de la convocation
14 avril 2015

Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. LAGARDERE CEDRIC

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2014
TRESOR PUBLIC D'ORTHEZ**

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par le Comptable à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil d'Administration en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport du Président,
Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2014 trésor public d'orthez, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	4
		Pour : 4
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurations :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Date de la convocation
14 avril 2015

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. LAGARDERE CEDRIC

et publication du

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

et publication du

Le Conseil d'Administration du CCAS LOUBIENG

vote le Compte Administratif de l'exercice 2014 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	3 315,00
	Réalisé :	2 472,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	3 315,00
	Réalisé :	3 194,95
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	722,95
Résultat global :	722,95

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour **extrait certifié conforme**.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



Séance du 21 avril 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	0
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. ANGLADE JACQUES, M. CAZENAVE JEAN-CLAUDE, Mme LACOMMERE MADELEINE, M. LAGARDERE CEDRIC, M. LARROQUE FRANCIS

Procurat(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. LAMAZERE LIONEL, M. POURTAU-MONDOUTEY LIONEL, Mme SAFFRA CHRISTIANE

Etai(en)t excusé(s) :

Mme GALLO SANDRINE

Date de la convocation
14 avril 2015

Date d'affichage
14 avril 2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. LAGARDERE CEDRIC

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil d'Administration du CCAS de LOUBIENG

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2015 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 723,00

Recettes : 723,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 723,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 723,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LOUBIENG

Le Président, LARROQUE Francis



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mairie de Loubieng
400, Chemin de l'Eglise
64300 LOUBIENG

2^o convocation : Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 14 avril 2015. le conseil d'administration, conformément à la loi, délibère quel que soit le nombre de membres présents.

Tel : 05.59.69.19.11.

Fax : 05.67.07.09.02.

Courriel : mairie@loubieng.fr

Site : www.loubieng.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 21 avril 2015.

L'an deux mille quinze, le vingt et un avril, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Etaient présents : Messieurs Francis LARROQUE, Jacques ANGLADE, Jean-Claude CAZENAVE et Cédric LAGARDERE ; Madame Madeleine LACOMMERE.

Absents et excusés : Monsieur Lionel LAMAZERE et Lionel POURTAU-MONDOUTEY ; Mesdames Sandrine GALLO, Christiane SAFFRA

Secrétaire de séance : Monsieur Cédric LAGARDERE.

OBJET : Subvention A. D. M. R. année 2015.

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que chaque année le CCAS de la Commune verse à l'ADMR une subvention d'un montant de 200,00€.

Compte tenu de son intérêt communal, le conseil d'administration propose de verser à cette dernière une subvention pour l'année 2015 d'un montant de 200,00€.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, :

DECIDE de verser à l'ADMR du canton de Lagor une subvention d'un montant de 200,00 € pour l'année 2015.

Ainsi fait et délibéré les jours,
mois et an que dessus, et ont
signé au registre les membres présents,
Le Président,
Francis LARROQUE.

